

L'Encyclopédie des Humbles

Les almanachs pour 1912 ont fait leur apparition chez les libraires.

D'où vient ce nom bizarre d'almanach? De la lune, tout simplement. En effet, nos ancêtres traçaient le cours des lunes pour toute l'année sur un morceau de bois carré qu'ils appelaient « le monach », signifiant : « toutes les lunes ». Telle est l'étymologie d'almanach.

Ce fut en Chine que parurent les premiers calendriers, et lorsque l'empereur chinois Cam-hi voulut charger les missionnaires jésuites de faire l'almanach, ils s'en excusèrent d'abord sur les superstitions extravagantes dont il faut le remplir.

L'almanach est universellement répandu aujourd'hui, et son apparition est toujours accueillie avec le plus vif plaisir : mais où sont les almanachs de France?

Je me souviens que, quand j'avais douze ans, une de mes jolies sœurs vivait à l'époque au village d'un de ces colporteurs d'almanachs qui sont, pour les montagnes wallonnes comme pour les plaines flamandes, les messes ambulants de la science humaine.

« L'almanach, dit-elle, est un livre qui, par son contenu, est un véritable dictionnaire de la vie humaine. On y trouve tout ce qui est utile à l'homme, et ce qui est agréable à l'œil. C'est un livre qui, par son contenu, est un véritable dictionnaire de la vie humaine.

L'almanach, dit-elle, est un livre qui, par son contenu, est un véritable dictionnaire de la vie humaine. On y trouve tout ce qui est utile à l'homme, et ce qui est agréable à l'œil. C'est un livre qui, par son contenu, est un véritable dictionnaire de la vie humaine.

« L'almanach, dit-elle, est un livre qui, par son contenu, est un véritable dictionnaire de la vie humaine. On y trouve tout ce qui est utile à l'homme, et ce qui est agréable à l'œil. C'est un livre qui, par son contenu, est un véritable dictionnaire de la vie humaine.

LES DRAMES DE L'AIR

Nouvelle chute de l'aviateur Delaet

Jeszy-les-Moulineux, 31 décembre. — L'aviateur Delaet, victime d'une chute, hier, près de Pontoise, est reparti cet après-midi à 4 heures, avec un passager, après avoir réparé son appareil.

Le voyage s'effectuait dans de bonnes conditions, mais en arrivant près du terrain de manœuvres, l'aviateur a fait une nouvelle chute.

Delaet est indemne, le passager a été légèrement blessé, l'appareil est détruit.

LE MAUVAIS TEMPS

LA CRUE DU RHONE

Nîmes, 31 décembre. — La crue du Rhône persiste dans le Gard. Ce matin, le Rhône narque à l'étiage du pont suspendu de Beaunac, 3 mètres 30. On redoute des inondations.

La Santé Industrielle et Commerciale de Roubaix

QUATRIÈME ARTICLE

Les remèdes. -- La réaction contre la mode. -- Le développement de l'exportation. -- Conclusion

Dans trois précédents articles nous avons examiné la situation actuelle de l'ensemble de l'industrie roubaissienne et recherché les causes du fâcheux état de certaines branches de cette industrie.

Il nous reste à dire quels remèdes nous ont été indiqués pas nos interlocuteurs pour parer aux effets de ces causes de malaise. On les a trouvés en général, dans une habile réaction contre la mode des jupes étroites et dans le développement de l'exportation.

La réaction contre la mode antiroubaissienne

Les robes-fourreau « tant, comme nous l'avons vu, une cause d'une diminution considérable dans la production du tissu-robe, il importe de réagir contre cette mode.

Il n'y aurait qu'avantages à revenir à des robes plus amples et plus étoffées qui seraient peut-être moins « vicieuses » comme nous le faisons remarquer un correspondant dans les nombreuses communications que nous ont valu nos précédents articles.

S'il est vrai, en effet, que « la mode est le miroir des mœurs », il faut avouer qu'il s'en reflète de bien vilaines dans ces robes outrageusement collantes que les femmes les plus honnêtes se croient dans l'obligation d'adopter pour être de leur temps.

Sans retourner aux hideuses erminettes ou aux éponvanteuses robes à tournures, ni même à ces robes de 1890 et de 1900 qui venaient bien en fin à amener un salutaire mouvement de réaction.

« Elle arrive toujours en retard. Cette tactique oblige à traverser la foule des personnes présentes qui ne manquent pas de remarquer la nouvelle toilette qu'elle porte. De plus, elle se garde bien de choisir im-

« Elle arrive toujours en retard. Cette tactique oblige à traverser la foule des personnes présentes qui ne manquent pas de remarquer la nouvelle toilette qu'elle porte. De plus, elle se garde bien de choisir im-

La Mode nouvelle : LA ROBE « MONTESPAN »

manquait peut-être d'esthétique, il n'est pas impossible de trouver une forme qui satisfasse à la fois l'art et la morale en profitant à l'industrie.

Nos grands couturiers parisiens ne sont certes pas à bout de ressources et il suffit qu'ils le veuillent pour réussir.

Une évolution a d'ailleurs déjà commencé. La toute dernière mode est à la robe Montepan, dont nous reproduisons une photographie.

On peut constater que l'on s'écarte assez nettement du fourreau et surtout de l'écharpe. Pour aider le développement de cette évolution, divers moyens peuvent être employés.

Une campagne de presse, par exemple, peut être avantageuse. Nous sommes en un temps où rien ne résiste à la presse. Celle-ci peut donc jouer un rôle efficace dans la circonstance.

Les mannequins

L'exhibition organisée de « mannequins » dans les théâtres, les conférences et les hôtels, peut également favoriser l'adoption d'une mode nouvelle et plus heureuse pour Roubaix.

Notre démocratie n'a plus sans doute l'illustration « mannequin » qu'était à l'égard de la mode la Reine ou l'Impératrice. Mais elle ne manque pas d'autres reines. Toutes les femmes le sont quelque peu. A elles de mettre une coquette de patriotisme dans leur toilette.

Et pour répondre à une idée qui nous était exprimée, il est peut-être bon de rappeler ici ce que disait M. Eugène Motte de la femme roubaissienne, lors de l'inauguration de l'Hôtel de Ville :

« Pourquoi ne donnerait-elle pas l'exemple en abandonnant une mode antiroubaissienne? Un genre de propagande original serait aussi dans l'organisation de petites causeries comme celles que nous rapportait dernièrement un journal allemand.

Le rédacteur de ce journal retrace une scène qui se serait déroulée dans un hôtel fashionable de Paris.

« Nous étions assis, dit-il, dans le grand hall converti, pour prendre le thé. Des halls dans lesquels le Paris élégant se réunit l'après-midi, sous le prétexte d'entendre quelques auditions musicales, permettent surtout aux assistants d'observer les créations les plus nouvelles de la mode.

« Les tailleurs parisiens se sont vite rendu compte que ces après-midi de fin, dans les hôtels coquets, étaient pour eux autant d'excellentes occasions de réclame. Dès lors, ils envoyèrent leurs plus beaux mannequins à ces après-midi de fin ou les « essayées » comparées dans les créations les plus nouvelles de leurs patrons. On reconnaît immédiatement la personne servant de « mannequin », elle paraît plus aristocratique que les véritables aristocrates. Elle est aussi et surtout très jolie.

« Elle arrive toujours en retard. Cette tactique oblige à traverser la foule des personnes présentes qui ne manquent pas de remarquer la nouvelle toilette qu'elle porte. De plus, elle se garde bien de choisir im-



LA MODE DE 1896

venaient bien en fin à amener un salutaire mouvement de réaction.

Le développement de l'exportation

Mais il y a plus à faire encore que de réagir contre la mode. Il importe de rechercher les moyens de faciliter l'exportation. C'est de ce côté que les résultats pourraient avoir le plus d'influence sur la prospérité de Roubaix.

C'est l'Allemagne qui nous a supplantés sur ce terrain, grâce peut-être à des méthodes plus modernes et plus hardies. Chez elle, les banques d'exportation ont pris, paraît-il, un sérieux essor. Il existe présentement à Roubaix une banque de ce genre.

Les statuts du « Comptoir Français d'exportation » datent de juillet 1910. L'initiative de sa fondation est due à M. Georges Masurel. Son président actuel est M. Thoyer, ancien directeur de la Banque de France. Ses vice-présidents, MM. Georges Masurel et Paul Lohet.

Le comptoir a voulu débiter modestement se contentant de faire tout d'abord une série d'essais méthodiques, selon un plan longuement étudié et qui peut se résumer ainsi :

- 1° Exempter le papier à long terme. Le Comptoir a trouvé auprès des banques locales, un accueil sympathique, et dès à présent, par des moyens parfaitement corrects, il assure l'escompte à neuf mois, et un an même des opérations qui doivent se régler par remises du client et non par tirage de l'exportateur.
- 2° Organiser le dueroire, c'est-à-dire l'assurance contre les risques commerciaux ;
- 3° Organiser les voyages à frais communs, en groupant plusieurs adhérents dont les articles ne se font pas concurrence.
- 4° Étudier l'organisation des primes à l'exportation.
- 5° Préparer la représentation à l'étranger par des agents à poste fixe. En ce moment même, il forme le premier de ces agents ; il vise un grand marché du jusque-là, l'industrie roubaissienne n'avait fait que des efforts très insuffisants.

Dans sa première année de fonctionnement, il a surtout fait une besogne d'étude des missions ont été envoyées en Russie,

Après le vote d'un crédit de 125 francs destiné à couvrir les frais de roulage à bicyclette, pour quelques agents, lecture est donnée d'une lettre préfectorale prescrivant d'augmenter le nombre des policiers à Wattrelos, pour de multiples raisons.

L'administration municipale propose la nomination de deux nouveaux agents par voie de concours.

M. Lecomte combat cette proposition. Il dit qu'en prévision de la fermeture des écoles libres, dans quelques années on devrait songer déjà, à prendre des mesures pour parer à la situation nouvelle qui sera faite alors à la ville, cela vaudrait mieux, dit-il, textuellement, « que de voir se promener, toute la semaine, des hommes en grande tenue, au détriment de la population! »

Plusieurs conseillers de la majorité prennent une attitude hostile après ces paroles. Et MM. Leuridan et Thérin, successivement, réfutent l'argumentation de M. Lecomte.

M. le maire. — Nous avons déjà fait maintes démarches pour l'achat de terrains en prévision de la construction d'écoles.

M. Deprince parle dans le même sens que M. Lecomte.

M. Leuridan déclare que l'autorité supérieure a signalé à l'administration de Wattrelos l'insuffisance de la police locale, bien avant qu'elle ne l'a prévenue qu'il y aurait lieu, ultérieurement, de construire des écoles.

M. Cousart dit que pour ces dernières, il faudra un crédit de 15 à 20.000 francs, tandis que pour le renforcement de la police 3.000 francs suffisent. Il considère comme prématurée la réclamation de M. Lecomte, attendu que si un jour les écoles libres sont fermées, rien ne prouve qu'elles ne seront pas rouvertes avec un autre personnel. On ne doit donc pas s'engager à la légère, d'autant plus qu'il a ouï dire que le nombre des enfants fréquentant les écoles laïques diminue.

Mais il ne suffit pas de créer des comptoirs, il faut former des hommes qui courent le monde avec les produits roubaissiens. Et pour cela, l'étude des langues vivantes est nécessaire et indispensable.

Roubaix à cet égard ne manque pas de res-

sources. Des cours publics et gratuits sont à la portée de tous. Et un Cercle polyglotte très vivant et très actif permet à tous ceux qui désirent de développer leur pratique des langues.

LES COMPENSATIONS

Il faut aussi, dans un autre ordre d'idées, que le gouvernement facilite pour sa part, l'exportation en faisant ouvrir des barrières qui nous restent trop fermées. La France est le banquier du monde. Tous les pays viennent chercher chez elle son or qu'elle ne leur marchandait pas assez. Le gouvernement ne pourrait-il profiter de tous ces emprunts pour demander des compensations douanières. C'est une idée qui nous fut indiquée et qui nous semble intéressante.

Quant à rechercher d'autres remèdes au malaise, notamment au point de vue de la politique économique à faire protectionniste ou libre-échangiste, ou au point de vue du revient de la laine ou de la teinture, cela nous paraît dépasser le cadre général de notre enquête et devoir être réservé aux discussions des organes techniques.

Confiance

A tous ces remèdes qui peut-être aideront notre place à guérir « ce mal de dents » dont elle a souffert, il faut encore ajouter le remède moral, qui est souvent le facteur le meilleur de guérison. Le courage, le travail, la bonne humeur et l'optimisme.

Il n'y a que les optimistes qui réussissent à faire quelque chose, a-t-on dit. Et c'est là une très exacte vérité. Rien ne sert de gémir, il faut agir.

Les Roubaissiens ont déjà donné bien des preuves de leurs qualités d'initiative, de ténacité et de confiance hardies. Il est donc certain qu'ils sauront, une fois de plus, dominer les affaires et qu'ils assureront à la cité une nouvelle et rayonnante vitalité, et Roubaix, de nouveau, grâce à l'incessant effort des travailleurs,

« ceindra le vert laurier des « secondes victoires » F. D...

(1) Cf. Journal de Roubaix des 24, 25 et 26 décembre 1911.

(2) BARAFA. — 1^{er} article. — Importance respective des diverses branches de l'industrie roubaissienne. — Teinture : il faut lire : Elle paye 10 millions de salaires et non pas 10.000 millions.

2^e article. — Conséquences au point de vue de chômage. — Il faut lire : La Caisse de chômage de Roubaix a payé cette année 6.000 journées de chômage contre 3.000 en 1910.

3^e article. — Les causes. — A la phrase qui fait allusion aux jeunes volontaires, ajoutons par les usines à l'exportation. On nous a signalé également le tort que fait inconsciemment à l'industrie roubaissienne les Ecoles professionnelles qui acceptent de nombreux élèves étrangers.

Conseil Municipal de Wattrelos

La question de la division de Roubaix en cinq cantons ; une délibération du Conseil ; l'augmentation de l'effectif de la police ; un violent incident. — Les divers budgets primitifs de l'année 1912 sont votés. — La mise en état de viabilité de la rue de l'Abattoir.

Le Conseil municipal s'est réuni dimanche matin, à 10 heures, sous la présidence de M. Joseph Thérin, maire.

Étaient présents : MM. Leuridan, adjoint ; Bouscart, Destailleur, Desfontaine, Cousart, Clément, Dubuis, Jubaru, Hazebroeck, Briffaut, Lecomte, Leclercq, Deprince, Deman, Quennoy, Malfilatre, Defrenne, Leman, De-feuvre, Leruste.

Absents : MM. Liagre, adjoint ; Labbe, De-Jannoy, Rambaut, Plaqueot, Verhene, J.-B. Dubuis. S'étaient fait excuser : MM. Liagre et Labbe.

M. Cousart, est nommé secrétaire de séance.

La question de la division de Roubaix en cinq cantons.

On sait qu'il existe, actuellement, un projet tendant à diviser Roubaix en cinq cantons. La ville de Wattrelos est appelée à donner son avis dans la question, parce qu'une section de son territoire fait partie des cantons Nord et Est.

Assez récemment, la Municipalité de Wattrelos a émis l'avis que cette dernière ville soit érigée en un canton indépendant de Roubaix.

Le projet de Roubaix ne changerait en rien la situation de Wattrelos ; cette dernière localité ne fournirait que la partie dominante du nouveau canton Nord-ouest.

L'assemblée, après discussion, prend une délibération où elle se désintéresse du tracé des cinq cantons dont il est parlé plus haut. Elle sollicite l'intervention des pouvoirs publics pour que le canton de Roubaix-Nord soit désigné comme canton de Wattrelos, ayant son chef-lieu en cette ville. Et ce, dans le but d'obtenir les avantages en même temps que les charges, naturellement, d'un chef-lieu de canton.

L'importance du territoire de Wattrelos, estime l'assemblée, justifie pleinement cette décision avec ou sans la partie de Roubaix intéressant des quartiers du Hutin et du Cartigny.

La police locale. — Une augmentation de l'effectif du personnel. — Un crédit pour des bicyclettes.

Après le vote d'un crédit de 125 francs destiné à couvrir les frais de roulage à bicyclette, pour quelques agents, lecture est donnée d'une lettre préfectorale prescrivant d'augmenter le nombre des policiers à Wattrelos, pour de multiples raisons.

L'administration municipale propose la nomination de deux nouveaux agents par voie de concours.

M. Lecomte combat cette proposition. Il dit qu'en prévision de la fermeture des écoles libres, dans quelques années on devrait songer déjà, à prendre des mesures pour parer à la situation nouvelle qui sera faite alors à la ville, cela vaudrait mieux, dit-il, textuellement, « que de voir se promener, toute la semaine, des hommes en grande tenue, au détriment de la population! »

Plusieurs conseillers de la majorité prennent une attitude hostile après ces paroles. Et MM. Leuridan et Thérin, successivement, réfutent l'argumentation de M. Lecomte.

M. le maire. — Nous avons déjà fait maintes démarches pour l'achat de terrains en prévision de la construction d'écoles.

M. Deprince parle dans le même sens que M. Lecomte.

M. Leuridan déclare que l'autorité supérieure a signalé à l'administration de Wattrelos l'insuffisance de la police locale, bien avant qu'elle ne l'a prévenue qu'il y aurait lieu, ultérieurement, de construire des écoles.

M. Cousart dit que pour ces dernières, il faudra un crédit de 15 à 20.000 francs, tandis que pour le renforcement de la police 3.000 francs suffisent. Il considère comme prématurée la réclamation de M. Lecomte, attendu que si un jour les écoles libres sont fermées, rien ne prouve qu'elles ne seront pas rouvertes avec un autre personnel. On ne doit donc pas s'engager à la légère, d'autant plus qu'il a ouï dire que le nombre des enfants fréquentant les écoles laïques diminue.

M. le maire prouve, pièces en main, qu'il a été fait, sous son administration, des démarches en prévision de l'édification de nouvelles écoles.

MM. Lecomte et Deprince manifestent leur étonnement d'apprendre que le nombre des élèves des écoles laïques diminue et ils font grief à M. Cousart de ses paroles. M. Cousart affirme qu'il l'a entendu dire M. Bouscart, revenant à la véritable question, démontre la nécessité qu'il y a pour Wattrelos d'augmenter l'effectif de la police.

UN VIOLENT INCIDENT

Deux conseillers sur le point d'en venir aux mains

Tout à coup, pendant que la discussion bat son plein, une violente altercation éclate, au milieu du bruit, entre un conseiller de la minorité, M. Desfontaine, et un membre de la majorité, M. Desfontaine. Et sur un mot de ce dernier, M. Deprince se lève en s'écriant : « Osez venir me le répéter dehors! »

Aussitôt, M. Desfontaine se dresse et s'avance de quelques pas dans la salle vers M. Deprince qui semble le défer du regard. Mais, précipitamment, les voisins de M. Desfontaine le retiennent par les pans de sa jaquette.

L'incident ne va pas plus loin. M. Bouscart le souligne ainsi, s'adressant aux socialistes : « Voyez vous ne voulez pas de police et bientôt il en faudrait dans la salle! »

On rit un peu et la discussion prend ainsi fin.

La majorité vote la proposition qui lui a été faite; la minorité vote contre.

Budget primitif de la ville pour 1912

Rapport de la Commission des finances

M. J. Thérin, maire, prend la parole en ces termes : Messieurs, le budget primitif pour l'exercice 1912 dont vous avez reçu un exemplaire imprimé il y a cinq jours s'établit comme suit :

Recettes ordinaires, 243.575 fr. 07 ; recettes extraordinaires, 67.983 fr. 71. Total, 311.740 fr. 78.

Dépenses ordinaires, 243.757 fr. 07 ; dépenses extraordinaires, 67.983 fr. 71. Total, 311.740 fr. 78.

Je vais vous donner connaissance des dépenses par chapitre en comparaison avec le budget primitif de 1911 tel qu'il avait été débordé avant l'approbation de la taxe sur l'alcool :

1. Frais d'administration y compris la perception de l'octroi, 1911, 41.205 fr. 43 ; 1912, 54.093 fr. 19 ; augmentation, 12.887 fr. 76.

2. Entretien des propriétés communales, 1911, 3.425 fr. ; 1912, 5.425 fr. ; augmentation, 2.000 francs.

3. Assistance et hygiène, 1911, 82.710 fr. ; 1912, 95.006 fr. 51 ; augmentation, 12.296 fr. 51.

4. Instruction publique, 1911, 26.350 fr. ; 1912, 28.250 fr. ; augmentation, 1.900 francs.

5. Voirie urbaine, vicinale et rurale, 1911, 36.694 fr. ; 1912, 49.915 fr. 44 ; augmentation, 13.221 fr. 44.

6. Dépenses diverses, 1911, 8.813 fr. 62 ; 1912, 11.066 fr. 93 ; augmentation, 2.253 fr. 31.

Totaux, 1911, 119.258 fr. 95 ; 1912, 243.757 fr. 07 ; augmentation, 14.498 fr. 02.

Service de la dette, 1911, 44.042 fr. 91 ; 1912, 67.983 fr. 71 ; augmentation, 23.940 fr. 80.

Total général, 1911, 243.300 fr. 06 ; 1912, 311.740 fr. 78 ; augmentation, 68.439 fr. 72.

L'augmentation des recettes ordinaires provient des taxes d'octroi ainsi que des taxes d'abatage inscrites pour la première fois au budget primitif ; tant qu'au service de la dette, les impositions extraordinaires nouvelles ont été prélevées sur les centimes ordinaires pour insuffisance de ressources de l'année à ne pas augmenter le nombre de centimes additionnels.

L'Administration municipale a la satisfaction de présenter cette année un budget avec un peu plus d'élasticité dans les différents crédits, mais il ne faut pas croire pour cela que nous n'ayons pas des dépenses de plus à ne pas augmenter le nombre de centimes additionnels.

L'Administration municipale a la satisfaction de présenter cette année un budget avec un peu plus d'élasticité dans les différents crédits, mais il ne faut pas croire pour cela que nous n'ayons pas des dépenses de plus à ne pas augmenter le nombre de centimes additionnels.

Les chapitres de l'Administration, de l'Assistance, de l'Hygiène et de la Voirie, sont ceux qui réclament actuellement les plus gros crédits. La police sera augmentée de deux gardes, la création obligatoire d'un bureau municipal d'hygiène sera soumise à votre approbation dans un délai assez rapproché et c'est pour ce motif qu'un crédit de 10.000 fr. a été ouvert au budget pour l'organisation et le fonctionnement de ce bureau ainsi que pour les travaux d'assainissement, le crédit de l'assistance médicale gratuite est passé de 3.500 à 10.000 francs, soit 6.500 francs de supplément ; la voirie en général pourra être améliorée ; le balayage des classes sera assuré par des femmes de services et la Caisse des Ecoles recevra une subvention plus importante, telles sont, messieurs, les grandes lignes des propositions budgétaires pour l'exercice 1912.

La Commission des finances, réunie en séance le vendredi 29 décembre 1911, approuve le projet de budget primitif pour l'exercice 1912 par 7 voix et deux contre sur neuf conseillers présents.

Ce budget est approuvé par la majorité. La minorité émet un avis contraire.

Hospices. — Le budget primitif de l'exercice 1912

Le budget est voté à l'unanimité. Il s'équilibre par la somme de 30.834 fr. 63 portée aux chapitres des recettes et dépenses.

Bureau de Bienfaisance

Le budget primitif de 1912 se balance, en recettes et en dépenses, à la somme de 31.330 fr. 17, dont 22.000 frs de subvention de la ville.

Ce budget est voté.

Les écoles communales. — Les fournitures classiques et de livres, de prix, pour les années 1912-13 et 14

Le Conseil adopte certaines modifications à apporter au cahier des charges établi en prévision des adjudications.

Voie. — L'ouverture de la rue de l'Abattoir

On approuve les plans d'alignements de cette artère communale, ainsi que les rapports des commissions des finances et des travaux.

Et, après quelques échanges de vue provoqués par une objection de M. Lecomte, on vote un projet de mise en état de viabilité de la dite rue, sur les rapports des commissions des finances et des travaux.

La séance est ensuite levée.

Télégrammes à transmission différée

Paris, 31 décembre. — A partir du 1^{er} janvier 1912, tous les bureaux télégraphiques français acceptent pour les États-Unis, le Canada, l'Australie, les Indes et la presque totalité des colonies anglaises, des télégrammes dits à transmission différée.

Ces télégrammes bénéficieront d'une réduction de 50 % sur les taxes actuelles, devront être en langage clair, rédigés en français ou dans la langue du pays de destination et ne contenir ni nombres en chiffres, ni lettres, ni marques de commerce. Ils seront transmis et remis sans délai, aussitôt après les télégrammes à plein tarif ; toutefois leur transmission ne pourra être différée plus de vingt-quatre heures sur la totalité de leur parcours.